

XVI^e Colloque Rayons X et Matière

du 18 au 21 novembre 2025
Centre de Conférence d'Orléans

Inscription exposant

L'édition 2025 du colloque « Rayons X et Matière », XVI^{ème} édition, se tiendra à ORLEANS (FRANCE), sous le parrainage de l'Association Française de Cristallographie (AFC), de la Société Française de Minéralogie et Cristallographie (SFMC) et de la Société Française de Métallurgie et de Matériaux (SF2M).

Ce colloque scientifique francophone, qui réunit à chaque édition plus de 200 participants et une vingtaine d'exposants, couvrira les différents aspects de l'interaction entre le rayonnement X et la matière, en mettant l'accent sur les développements instrumentaux et méthodologiques récents, en laboratoire, dans l'industrie et sur grands instruments. Il réunit les différents acteurs des domaines de la diffraction X, diffusion X, tomographie X, imagerie X, réflectométrie, fluorescence X, émission X et spectroscopies X. Son caractère pluridisciplinaire en fait un lieu de rencontres et d'échanges, tant pour les laboratoires de recherche académique que pour les entreprises du domaine.

Le colloque « Rayons X et Matière » fera ainsi la part belle aux avancées technologiques avec des applications dans les disciplines variées, telles que la physique, la chimie, la métallurgie, les géosciences et les sciences de l'environnement.

Située au cœur de l'évènement, sur une surface de 1200 m², une exposition de matériel scientifique pour les laboratoires, les grands instruments et l'industrie permettra aux fournisseurs de venir à la rencontre de leurs clients ou partenaires afin de présenter leurs nouveaux instruments et produits.

L'édition 2025 du colloque « Rayons X et Matière » aura lieu au Centre de conférence d'Orléans, situé en cœur de ville. Cet ensemble offre une infrastructure idéale pour accueillir « Rayons X et Matière ». Les salles de conférences sont situées autour d'un grand hall d'exposition, lieu d'accueil commun aux stands exposants, aux emplacements posters ainsi qu'à tous les services de restauration.

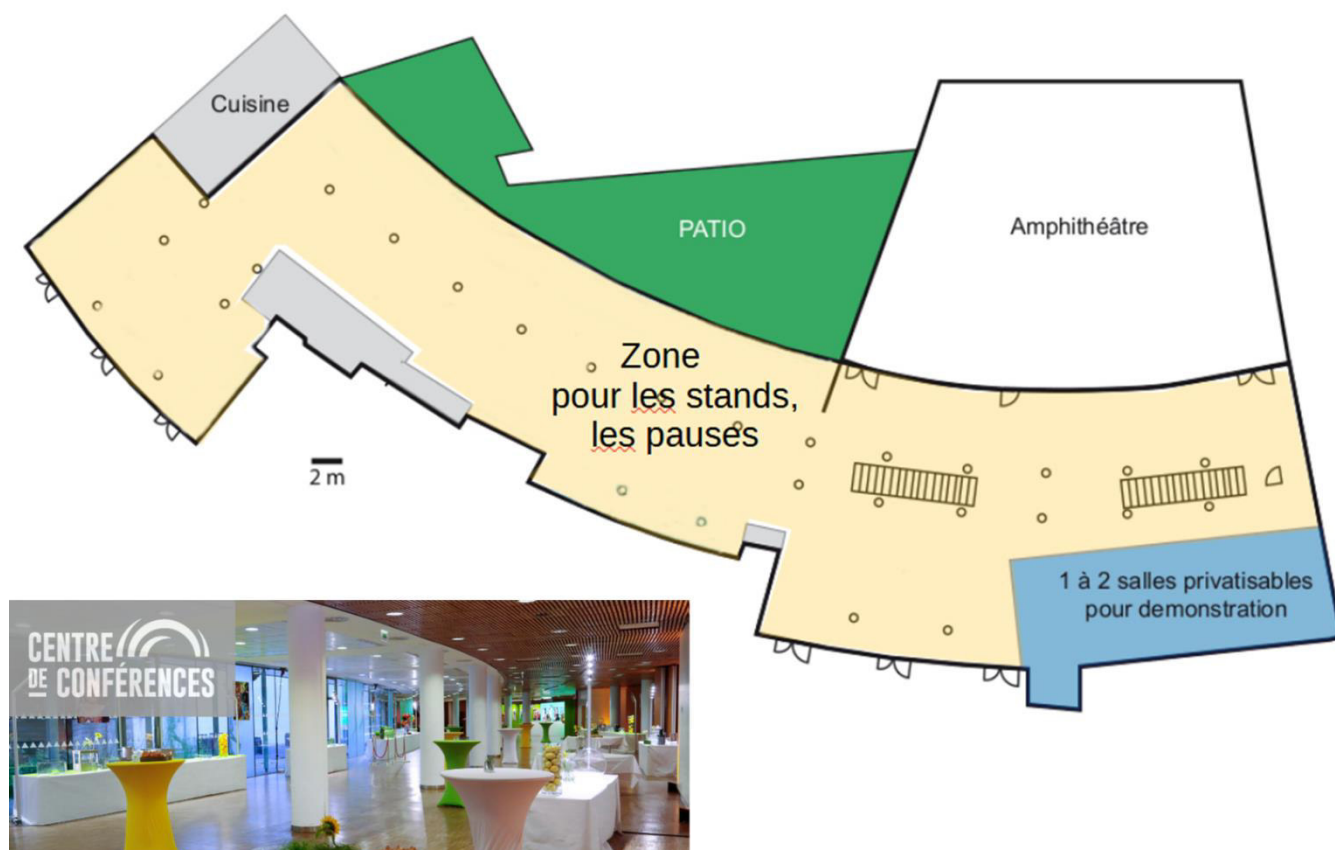
Les entreprises intéressées par l'exposition sont invitées à remplir le formulaire d'inscription disponible directement sur le site web du colloque ([Formulaire exposants](#)).

N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail « contact-exposant-2025@rayonsxetmatiere.org » pour obtenir plus d'informations sur le déroulement de l'exhibition.

Plan des lieux et implantation envisagée :

Un vaste hall de 1200 m², jouxtant les salles de conférence, accueillera sur un même lieu les stands des constructeurs et exposants de matériels scientifiques, ainsi que les sessions posters, les pauses café et les déjeuners, afin de favoriser les échanges entre constructeurs et participants.

L'espace d'exposition accueillera également un cocktail de bienvenue le mardi soir. Les stands exposants occuperont ainsi une place centrale tout au long du colloque.



Rejoignez-nous à Rayons X et Matière 2025 !

Réservez votre stand pour la durée du colloque et venez rencontrer les nombreux participants !

1 Formules stands

	Stand standard : 6 m² <i>1 700 € HT</i>	Grand stand : 8 m² <i>2 200 € HT</i>	Très grand stand : 12 m² <i>2 600 € HT</i>
Inscriptions (nombre de personnes inscrites)	1	2	2
Une présentation orale de 5 min en session plénière*	incluse	incluse	incluse
Dîner de gala (nombre de personnes incluses)	1	2	2

*Possibilité de réserver une salle privatisée pour un exposé plus long (cf. §3)

L'**inscription** comprend, pour les personnes inscrites, **les documents congressiste, les pauses café, les déjeuners et la dégustation de bienvenue.**

Un **logo**, fourni par vos soins, sera inclus dans la rubrique "Exposants" du site web du colloque et dans le livret des résumés.

La **présentation orale de 5 minutes** sera pendant la session « constructeurs » du mercredi après-midi. L'ordre des présentations sera communiqué lorsque le programme définitif sera établi.

Tous les stands sont équipés, à minima :

- d'une structure modulaire avec 3 cloisons,
- moquette aiguilletée avec film de protection
- Enseigne drapeaux 400 x 400 mm imprimé recto-verso
- d'une table et deux chaises,
- Eclairage et alimentation électrique (puissance de base).
- d'une couverture internet en wifi.

A noter que des solutions personnalisées seront examinées avec le plus grand soin sur demande.

La répartition des stands sera faite par le comité d'organisation peu avant le colloque en fonction des demandes reçues et de l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.

Le matériel exposé devra être mis en place le mardi 18 novembre 2025 entre 08h30 et 12h00 et retiré le vendredi 21 novembre 2025 entre 13h00 et 17h00.

2 Prestations additionnelles

- Inscription, à la journée, d'une personne supplémentaire sur le stand : 120 € HT par personne.
Cette inscription comprend les documents congressiste, les pauses café, le déjeuner mais ne comprend pas le dîner de gala.
- Inscription d'une personne supplémentaire au dîner de gala : 90 € HT par personne.
- Inscription au colloque pour proposer une communication scientifique (orale et/ou par affiche, sans caractère commercial) : se référer au site web <https://www.rayonsxetmatiere.org/> et aux circulaires pour les dates d'inscription, les thématiques du colloque et les tarifs.

3 Réservation d'une salle privative lors de la pause méridienne

Il est possible de réserver et privatiser une salle pour des présentations et/ou démonstrations. Nous contacter pour avoir des précisions.

Soutenez Rayons X et Matière 2025

Parrainez le colloque !

Vous pouvez choisir entre plusieurs niveaux de parrainage afin de donner encore plus de visibilité à votre société.

	Bronze 500 € HT	Argent 800 € HT	Or 1 200 € HT
Logo de l'entreprise sur les documents de communication et sur le programme distribué à tous les participants	✓	✓	✓
Logo de l'entreprise sur la page "Soutiens industriels" du site web avec lien vers une page spécifique pour présenter votre société	✓	✓	✓
Réduction de tarif sur un stand	10 %	10 %	10 %
Une page d'expression (recto) dans le programme détaillé et dans le recueil des résumés		✓	✓
Une communication orale * pendant la session plénière « constructeurs »		5 minutes	5 minutes
Documentation technique ou objet de promotion insérée dans la sacoche des congressistes		✓	✓
Kakémono ou voile publicitaire présents dans l'amphithéâtre pour la durée du colloque (matériel fourni par vos soins)			✓
Parrainage d'une session scientifique au choix (le logo apparaîtra sur le programme dans la case de la session choisie)			✓
Parrainage d'un évènement social (une pause déjeuner ou dîner de gala) ** au choix (le logo apparaîtra sur le programme)			✓

* Une seule communication par exposant avec stand et parrainage. Le temps de communication n'est pas cumulatif.

** Contacter les organisateurs pour les préférences du jour pour la pause déjeuner ou le choix du dîner de gala. Les demandes seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

Plus de visibilité - Vous avez aussi la possibilité de soutenir le colloque

- en fournissant, pour tous les participants, les **tours de cou pour les badges** et/ou des **blocs-notes** et/ou des **stylos** avec votre logo.
- en sponsorisant un ou les deux **prix posters**. Tarif : 500 € HT par prix.
- en affichant **votre logo sur le sac officiel du congrès**. Tarif : 400 € HT par parrain (limité à 4 parrains). Cette option est à valider **avant le 30 septembre 2025**.

Toute autre demande, non anticipée ici, pourra être discutée directement, merci de nous contacter.

Les demandes seront traitées et les options attribuées dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.

Pour vous inscrire, merci de remplir le bulletin d'inscription directement sur le site web du colloque ([Formulaire exposants](#))

Rayons X et Matière 2025

Conditions Générales de Vente

Les conditions générales ci-après définissent les conditions de participation d'une société en tant qu'exposant à Rayons X et Matière 2025.

4 Demande de participation et modalités de paiement

Toute société désirant participer à Rayons X et Matière adresse à l'organisateur une demande de participation accompagnée du bulletin d'inscription complété (en ligne sur le site web du colloque). L'envoi de cette demande de participation constitue un engagement ferme de payer l'intégralité du prix de la location du stand et/ou des différentes options de prestations choisies par l'exposant.

La société Agence Vert Com est en charge d'établir et de faire parvenir la facture à la société participante. Le règlement du montant de la société participante est à effectuer dans les 30 jours après réception de la facture et au plus tard le jour avant le début du colloque.

5 Désistement – annulation de l'inscription par l'exposant

La demande de participation constitue un engagement ferme.

En cas de désistement ou de demande de réduction de surface, la société exposant demeure redevable de 25 % du montant toutes taxes comprises (montant TTC) de sa réservation jusqu'au 30 juin 2025, et de l'intégralité du montant TTC de sa réservation après le 30 juin 2025.

Tout désistement doit être communiqué par la société exposant, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans le cas où un exposant, pour une cause quelconque, n'occupe pas son stand lors du montage du salon, il est considéré comme démissionnaire. L'organisateur peut disposer du stand de l'exposant défaillant sans que ce dernier puisse réclamer ni remboursement ni indemnité, même si le stand est attribué à un autre exposant.